

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0835 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

IRSTEA

N° SIREN : 180070013

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing in :

TRANSPORTS / AGROEQUIPEMENTS
TRANSPORT / AGRICULTURAL EQUIPMENTS

réalisées par / *performed by :***IRSTEA**

1, rue Pierre-Gilles de Gennes
CS 10030
92761 ANTONY Cedex

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/07/2017**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/06/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
The Pole Manager,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0835 Rév 3.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0835 [Rév 3](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-0835 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

IRSTEA
1, rue Pierre-Gilles de Gennes
CS 10030
92761 ANTONY Cedex

Contact : Monsieur Olivier CHAINTREUIL
Tél. : 01 40 96 60 90
E-mail : olivier.chaintreuil@irstea.fr

Dans son unité technique :

TECHNOLOGIES ET SYSTEMES D'INFORMATION POUR LES AGROSYSTEMES

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

TRANSPORTS – AGROEQUIPEMENTS

Essais mécaniques

Essais de performance ou d'aptitude à la fonction

Essais en environnement climatique

(Essais de sécurité et de performance des agroéquipements – STAT AGRO)

Objet soumis à essai	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Principaux moyens d'essais	Référence de la méthode (*)
Dispositifs amovibles de transmission mécanique y compris leur protecteur	Essai d'usure	Absence de casse, déformation ou déplacement après une succession de cycles d'essais à température élevée (85°C ± 5%), à température ambiante, et dans une atmosphère poussiéreuse	Vérification de l'endurance du protecteur	Enceintes d'essai dans lesquelles les arbres de transmission sont entraînés en rotation et permettant de faire varier les conditions ambiantes (température, ambiance poussiéreuse) Banc d'essai permettant de mesurer le couple d'immobilisation du protecteur lorsque l'arbre de transmission est entraîné en rotation	§ 6.2 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
	Essai de corrosion des paliers	Absence de déplacement du protecteur sur l'arbre de transmission par rapport à sa position initiale	Mise en condition de corrosion potentielle des paliers	Banc d'essai permettant d'appliquer de manière cyclique de l'eau salée sur les paliers du protecteur à leur contact avec l'arbre de transmission	§ 6.3 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
Protecteurs des dispositifs amovibles de transmission mécanique	Essais aux températures de gel : - Essai de choc - Essai de charge axiale statique	Absence de casse, déformation ou séparation d'éléments constitutifs du protecteur	Vérification de la résistance du protecteur à basse température	Banc d'essai permettant d'appliquer des chocs de 98 J à - 35°C Banc d'essai permettant d'appliquer une charge axiale connue à - 35°C	§ 6.5 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
	Essai des systèmes d'immobilisation : moyens de fixation classiques Sauf "autres systèmes" (6.6.2)	Absence de casse, déformation ou déplacement après application d'une charge de 400 N sur le dispositif d'immobilisation du protecteur Vérification de la mise hors d'action du dispositif d'immobilisation lors de l'application d'une charge > 800 N	Vérification de la résistance du dispositif d'immobilisation du protecteur(ou de sa mise hors d'action)	Banc d'essai, masses permettant d'appliquer un effort de 400N (ou de 800N) sur le dispositif d'immobilisation lorsque la transmission n'est pas en rotation	§ 6.6.1 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)

TRANSPORTS – AGROEQUIPEMENTS

Essais mécaniques

Essais de performance ou d'aptitude à la fonction

Essais en environnement climatique

(Essais de sécurité et de performance des agroéquipements – STAT AGRO)

Objet soumis à essai	Nature de l'essai	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Principaux moyens d'essais	Référence de la méthode (*)
Dispositifs amovibles de transmission mécanique y compris leur protecteur Protecteurs des dispositifs amovibles de transmission mécanique	Essai de charge radiale dynamique à des températures limites définies	Absence de casse, déformation ou séparation d'éléments constitutifs du protecteur	Vérification de la résistance du protecteur	Banc d'essai permettant d'appliquer une charge déterminée sur différents composants du protecteur alors que l'arbre de transmission est entraîné en rotation	§ 6.4.1 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
	Essai sur les joints des éléments constitutifs du protecteur		Vérification de la résistance des joints du protecteur	Banc d'essai permettant d'appliquer une charge déterminée sur les joints du protecteur alors que l'arbre de transmission est entraîné en rotation	§ 6.4.2 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
	Essai sur les tubes		Vérification de la résistance des tubes du protecteur	Banc d'essai permettant d'appliquer une charge de 500N sur les tubes du protecteur alors que l'arbre de transmission est entraîné en rotation	§ 6.4.3 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
	Essai de pivotement dynamique		Vérification de la résistance des cônes du protecteur	Banc d'essai permettant un mouvement cyclique de pivotement du protecteur vers sa position angulaire maximale alors que l'arbre de transmission est entraîné en rotation	§ 6.4.4 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
	Essai de charge axiale statique à température ambiante		Vérification de la résistance du protecteur	Banc d'essai permettant d'appliquer un effort connu sur différents composants du protecteur	§ 6.4.5 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)
	Essai de charge axiale dynamique des paliers à température ambiante			Banc d'essai permettant d'appliquer un effort connu sur les paliers alors que l'arbre de transmission est entraîné en rotation	§ 6.4.6 de la norme NF EN ISO 5674 (mai 2009)

(*) Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais décrits en respectant strictement les référentiels mentionnés dans la portée (A1).

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/07/2017**
Date de fin de validité : **30/06/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Pierre-Yves BENNER

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0835 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
